

(N° 181.)

SÉNAT DE BELGIQUE

SÉANCE DU 23 JUILLET 1920

Rapport de la Commission de la Défense nationale,
chargée d'examiner le Projet de Loi tendant à
différer les opérations de recrutement de la levée
de 1920.

*(Voir les n^{os} 365, 400 et les Ann. parl. de la Chambre des Représentants,
séances des 1^{er} et 13 juillet 1920.)*

Présents : MM. DE RO, président-rapporteur; le chevalier BEHAGHEL,
CUPERUS, DUMON (Alphonse), LIBIOLLE et VAN WETTER.

MESSIEURS,

Le Gouvernement propose l'ajournement des opérations de recrutement de la levée de 1920 et la Chambre a adopté cette proposition. Votre Commission ne trouve pas d'inconvénient à ce qu'il en soit ainsi et vous propose de consacrer par votre vote cet ajournement.

Le Président-Rapporteur,
GEORGES DE RO.